



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 4 JUIN 2024
CONVOCATION EN DATE DU 29 MAI 2024

DÉLIBÉRATION N° 15/03/2024

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 17

Nombre de votants : 23

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIoux Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, GERNEZ Marc, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, SCHUTT Sylvie, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédéric, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. SION Michel donne pouvoir à Mme GUIOT Christelle, M. WERY Jean-Charles donne pouvoir à M. GERNEZ Marc, M. PUPILLI Pascal donne pouvoir à Mme RISBOURG Dominique, M. LAKOMY Laurent donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme GALAND Mélanie donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie

Membres excusés : MM. GIL Eugène, PLAYE Maryse, ADIMI Karim, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, PETIT Dimitri

Membres absents :

Secrétaire de séance : M. GERNEZ Marc

OBJET : Subvention au Centre Communal d'Action Sociale d'Escaudain - Année 2024 - Solde

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant que le fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale d'Escaudain est en partie assuré par une subvention communale ;

Considérant qu'au titre de l'année 2024, le Centre Communal d'Action Sociale doit bénéficier d'une subvention de fonctionnement afin de lui permettre de poursuivre son action en faveur des plus démunis ;

Vu la délibération en date du 12 Décembre 2023 portant attribution au Centre Communal d'Action Sociale d'Escaudain d'un acompte de 200 000 € sur la subvention 2024 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE d'allouer au Centre Communal d'Action Sociale d'Escaudain au titre de l'année 2024 une subvention d'un montant de 560 000 € (sur laquelle un acompte de 200 000 € a été versé, soit un solde de 360 000 €).

IMPUTE la dépense sur les crédits de l'exercice en cours ouverts au chapitre 65 article 657363 code fonctionnel 420.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel (pouvoir remis à Mme GUIOT Christelle), STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles (pouvoir remis à M. GERNEZ Marc), GERNEZ Marc, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à Mme RISBOURG Dominique), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED Olivier), VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), GALAND Mélanie (pouvoir remis à Mme SCHUTT Sylvie), PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,

Bruno SALIGOT.



Le Secrétaire de séance,

Marc GERNEZ.

